



L'Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Défense (UNSA Défense) s'appuie sur une conception du syndicalisme respectueuse de l'avis de tous et de chacun. Elle est d'autant plus attentive et proche des agents du ministère des Armées, que ses membres sont implantés sur le territoire national et à proximité de tous dans chacune des régions de France. Ses structures territoriales modernes ont un pouvoir décisionnel autonome, une grande liberté à laquelle l'UNSA est attachée. L'UNSA Défense pratique un dialogue social qui relève de la négociation et de la recherche du compromis, sans dogme ni esprit partisan. L'UNSA ne recherche pas le conflit par principe, mais ne le craint pas pour autant.

Les élus UNSA Défense remplissent leur mandat avec engagement et acharnement à toujours évoquer vos situations au quotidien, sans dogme, sans arrière-pensée. Cet engagement désintéressé reste la feuille de route de vos élus(es). Les 3 engagements de l'UNSA Défense vis-à-vis de vous :

- Mieux vous informer,
- Mieux vous représenter,
- Mieux vous défendre.

Vous êtes d'ailleurs régulièrement informés par des comptes rendus fidèles, des positions prises par l'UNSA Défense, dans cette instance.

NOS CANDIDATS UNSA DÉFENSE :

1 - Patrick Rouvier - DGA/S2A TLN - TSO T5	12 - Hélène Chaumette - DGA/SDM Paris 15 - ASCA1
2 - Stéphane SIMON - DGA/EV La Teste-de-B. - OE HCC	13 - Véronique Louazel - DGA/MI Bruz - SACN
3 - Éric Maurice - DGA/TN TLN - ICD HC	14 - Guillaume Singer - DGA/AND Paris 15 - TSO T5 bis
4 - Stéphanie Pivoteau - DGA/MI Bruz - TSEF1	15 - Laurence Anglade - DGA/AID Paris 9 - ICD HC
5 - Julien Louiche - DGA/TN TLN - ICT III A	16 - Émeric Teil - DGA/TT Bourges - TCT II
6 - Corinne Bidot - DGA/EM Biscarrosse - ICT III B	17 - Philippe Cézard - DGA/EM Hyères - TSO T7
7 - Pascal Bernard - DGA/TT Bourges - ICD	18 - René Rohan - DGA/SQ Lorient - ICD
8 - Lionel Chrétien - DGA/EM Biscarrosse - TSEF2	19 - Jean-François Tissier - DGA/IP Paris 15 - CTD
9 - Sandra Vasconcelos - DGA/DRH Paris 15 - OE 7	20 - Jacques Guedon - DGA/EM Biscarrosse- OE HCB
10 - Bernard Calvin - DGA/TA Balma - ICD	21 - Olivier Bescond - DGA/TN Brest - ICDD
11 - Nathalie Galaup - DGA/DP Paris 15 - SACS	22 - Armand Nefar - DGA/TT Bourges - ICD



01.42.22.37.02



www.facebook.com/UNSADefense



federation@unsa-defense.org



Unsa defense diffusion



portail-unsa.intradef.gouv.fr



@UnsaDefense



www.unsa-defense.org

UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau - 75007 PARIS



Édition : octobre 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique

PROFESSION DE FOI :



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

► DGA

NOTRE PRIORITÉ : Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

NOTRE ADN : L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

NOTRE MÉTHODE : Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

NOTRE EXIGENCE : Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

NOTRE LIGNE : Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrière et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...

**VOTEZ
UNSA DÉFENSE !**
L'UNSA Défense, faites la différence !



LES ATTRIBUTIONS DU CSA :

- Les comités sociaux d'administration sont créés auprès du chef d'état major, ou du directeur, pour traiter au profit du personnel civil, de l'ensemble des questions propres à la chaîne d'emploi.
- Le CSA débat chaque année de la programmation de ses travaux.
- L'ensemble des attributions du CSA lui est confié dès lors qu'un lien propre à la chaîne d'emploi existe.
- Au sein de chaque CSA, est présente une Formation Spécialisée au risque métier chargée de traiter l'ensemble des sujets relatifs à la santé, sécurité et conditions de travail.

BILAN 2018/2022 :

- Vos élus UNSA Défense en CTR DGA se sont complètement engagés et investis durant 4 ans pour vous représenter et défendre vos intérêts sans ménagement. Ils ont participé de manière constructive à toutes les réunions du CTR et à tous les GT issus du CTR (en moyenne une quinzaine de réunions par an). Ils vous ont tenu informés par diffusion de leurs déclarations liminaires et de leurs comptes rendus de réunion. Les actions et interventions de vos élus UNSA Défense ont permis de porter des revendications réalistes et adaptées issues de constats réalisés sur le terrain : l'obtention de la reprise des embauches d'ouvriers de l'État à la DGA, même si elles sont toujours insuffisantes; la création d'une indemnité de sujétion liée aux projections pour expertises et essais de tous les personnels en cours de finalisation; la défense de vos avancements dans le cadre du dialogue informel de gestion en local, régional et en central ; la prévention et le suivi des RPS; la résolution de problématiques spécifiques à certaines activités ainsi que la résolution de situations personnelles; la réactivation du GT ICT et TCT; la réactivation du carrefour de l'information des ICT et TCT (obtenue par UNSA Défense); l'ouverture de réflexions de simplification sur le terrain dans les centres; l'amélioration et le suivi des parcours professionnels; la mise en œuvre du télétravail à la DGA; le lancement de travaux sur la qualité de vie au travail...
- Dans le contexte actuel, où les menaces militaires de proximité sont avérées, pour mener à bien ses missions d'équipements de nos forces armées, de conduite de programmes d'armement, de qualification de matériels, d'innovation, la DGA doit être dotée des ressources adaptées. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Nos constats de terrain sont accablants : manque de personnels dans les activités et le soutien, charge de travail excessive. Certains personnels assument plusieurs fonctions. Les démissions repartent en flèche, la démotivation gagne les équipes, la valorisation salariale au point mort pèse sur chacun !



REVENDEICATIONS 2022



Pour une DGA forte et à la hauteur des ambitions de la France, il faut obtenir les moyens nécessaires et moderniser.

L'UNSA Défense demande :

- **L'augmentation des effectifs de tous niveaux** dans les activités techniques et de soutien en souffrances qui sont parfaitement identifiées par la direction.
- **Le développement de l'attractivité et la fidélisation** des agents par des mesures de revalorisations salariales à la hauteur. Dégel pour les années à venir du point d'indice avec rattrapage du retard accumulé, augmentation des taux d'avancement, augmentation générale annuelle des ICT TCT correspondante à l'augmentation des planchers et augmentations personnalisées et fixes permettant de rattraper les retards accumulés.
- **L'amélioration des parcours professionnels par métier** dans toutes les directions avec des équivalences de niveau équitables entre métiers.
- **L'égalité de traitement femmes hommes.**
- **La simplification « de terrain »**, des procédures, des logiciels utilisés par les agents dans leur activité qui sont sources d'irritants et de perte de temps.
- **L'engagement efficace, l'amélioration continue et le suivi des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail.**
- **La création de service de soutien assurant des tâches récurrentes** au service de tous afin de dégager du temps aux personnels pour se recentrer sur leur métier.

